

***La Traduction des termes grammaticaux
de l'Arabe vers le Français***

**SEDDIKI Aoussine
Université d'Oran**

Résumé :

L'arabe actuellement langue réceptrice reçoit une bonne quantité de termes tous les jours des langues européennes, notamment le français et l'anglais. Le transfert terminologique vers l'arabe se situe au centre des travaux de recherche qui sont toujours d'actualité. Ceci est confirmé par le nombre d'articles, de livres et de thèses consacrés à ce sujet. Beaucoup de textes linguistiques ont été traduits vers l'arabe lors des deux dernières décennies. Cette situation nous confirme la vivacité de l'arabe. Cela dépend naturellement de quelle manière on regarde la coupe : à moitié pleine ou à moitié vide. Il me semble qu'il est extrêmement intéressant d'analyser ce phénomène de transfert dans les deux sens, de porter un regard critique sur les langues exportatrices, dans notre cas le français, face à la terminologie scientifique arabe et dégager des règles communes de fonctionnement. Le choix est limité ; il concerne principalement les sciences du langage et naturellement la grammaire, discipline qui constitue une contribution réelle des grammairiens arabes à l'évolution des théories linguistiques dans le monde. La présente communication propose un débat sur la traduction de la terminologie grammaticale arabe vers le français. La terminologie se trouve au centre du problème de la traduction des textes scientifiques et linguistiques vers l'arabe.

Je souhaiterais aborder ici la problématique de la traduction des termes grammaticaux arabe vers le français. A l'heure du multilinguisme et de la globalisation il est important de traiter cette thématique afin d'éviter des contraintes au plan de la traduction. La terminologie semble être celle qui nécessite le plus d'attention et il est vraiment difficile de trouver des solutions toutes faites. Dans la pratique de la traduction ses spécificités ne sont souvent pas prises en compte. Des propositions réduisent une opération aussi complexe à un simple listage ou des équivalents rédigés en français ne correspondent pas forcément aux mêmes contenus conceptuels en arabe.

1. Difficulté conceptuelle

En ce qui concerne la mobilité de la terminologie scientifique l'arabe est actuellement langue réceptrice. Elle reçoit une bonne quantité de termes des langues européennes, notamment le français et l'anglais. Le transfert terminologique vers l'arabe confirme la vivacité de cette langue. Il est donc nécessaire d'analyser le transfert dans les deux sens et d'engager une analyse critique des langues exportatrices. L'attitude du français face à la terminologie scientifique arabe est d'une importance de taille. Ainsi comme le souligne Mejri il sera possible de dégager des règles communes de fonctionnement, d'analyser la complexité de la traduction linguistique, l'importance du contenu conceptuel et la cohérence terminologique¹.

¹ MEJRI Salah: *Traduction linguistique : problème terminologique ou construction conceptuelle ?*.- Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, 178.

La Traduction des termes grammaticaux de l'Arabe vers le Français

La grammaire qui était une discipline foisonnante constitue une importante contribution des grammairiens arabes à l'évolution des théories linguistiques dans le monde². La Traduction des textes scientifiques vers l'arabe se heurte essentiellement à des difficultés d'ordre conceptuel. On peut considérer la terminologie comme la clé de la science. Ceci est suggéré par le titre du livre d'Al-Kawârizmî: – مفاتيح العلوم *Les clés des sciences*.

Les traductions arabes tendent à créer des termes pour raison de « fidélité ».

2. Traduction des textes linguistiques

Les traductions arabes des textes linguistiques adhèrent à deux principales techniques :

2.1. Première technique

Cette première démarche est caractérisée par la création terminologique. En mettant le principe de la fidélité au centre de leur préoccupation les linguistes tendent à trouver un équivalent à chaque terme dans la langue source. Cette tentative de forger un équivalent à chaque terme préoccupe Hassan Hamzé qui souligne que « *le texte traduit deviendrait un lexique bilingue. Cette solution peut être aggravée par le goût effréné pour le nouveau. Par souci de modernisme, on crée sans cesse de nouveaux termes sans tenir compte du système de nomination de l'arabe : préfixation, suffixation, emprunt, hybridation, création de nouveaux schèmes, etc.* »³

² KOULOUGHLI D. : *L'analyse linguistique dans la tradition arabe*, in : Sylvain Auroux (ed.) : *Histoire des idées linguistiques*, 1 pp. 243-259 et 260-282.

³ Hassan Hamzé : *La traduction de la terminologie grammaticale arabe vers le français*.- In : André Clas/Henri Awaiss/Jarjoura

La Traduction des termes grammaticaux de l'Arabe vers le Français

La multitude des termes utilisés laisse constater que le texte traduit devient opaque. Par ailleurs la bonne compréhension du texte nécessite le passage par l'original dans la langue source.

En matière de nomination le choix des termes grammaticaux arabes concerne par exemple les aspects suivants:

Préfixation:	تصدير
Suffixation:	إرفاق
Emprunt:	اقتباس، كلمة مقتبسة
Hybridation:	تهجين
Désinence/Flexion:	لاحقة نحوية

ما يضاف إلى آخر الكلمة ليعبر عن حالة إعرابية أو تصريفية

Mais il me semble qu'il est important de souligner que le traducteur vers l'arabe d'une jeune discipline comme la linguistique devrait plutôt faire appel aux syntagmes, à des phrases, à des paraphrases qu'à des listes de termes qui ne sont pas en mesure d'assurer une communication réelle entre l'auteur français et le lecteur arabe.

2.2. Deuxième technique

Cette démarche tente d'établir une correspondance entre la terminologie de la pensée grammaticale arabe et la terminologie de la linguistique moderne. Cette technique néglige les différences entre les concepts de la tradition et celles de la linguistique moderne.

Cette solution adopte le principe du réemploi d'une terminologie ancienne pour exprimer de nouveaux

Hardane (édi.) *L'écologie de la différence : La voix de l'autre.*-
Imprimerie de l'Indépendant, Château-Gontier/France, 2001, 226.

concepts, exemple: le vocabulaire ancien qui a été réemployé en XIXe et XXe siècle pour exprimer les nouvelles inventions de l'époque moderne (*le train, le journal, la voiture, etc.*). Cependant le réemploi des termes de la pensée grammaticale arabe est guetté par des risques. La réutilisation des termes de la tradition grammaticale arabe par exemple n'est pas morte pour être utilisé dans des acceptions nouvelles. Etant donné que cette terminologie est toujours vivante, même la linguistique moderne n'a qu'une place secondaire, car la communauté arabophone n'a éprouvé ni la nécessité ni le besoin de la linguistique moderne.

3. Termes linguistiques et problèmes posés

La traduction des termes linguistiques arabes est caractérisée par une précipitation. Beaucoup de travaux de recherche relatifs au transfert des textes linguistiques vers l'arabe soulignent que la situation est caractérisée par l'inflation de nouveaux termes, synonymie, inadéquation entre l'arabe et le français, le mauvais choix des équivalents, recours excessif à l'emprunt, etc. La recherche de Nabil Esber confirme ces défaillances et peu être citée comme exemple⁴. Ce type de transfert de textes linguistiques nous donne l'impression que la langue arabe n'est pas en mesure de rendre la nouvelle terminologie dans les grandes langues européennes. Certains mettent en cause la langue arabe pour justifier l'état des textes traduits vers l'arabe en soulignant certains aspects liés principalement à la rigidité des

⁴ ESBER Nabil : *La terminologie de la linguistique : problèmes de traduction, français-arabe*, Université Lyon 3, 1995, vol. 1, pp.198-282.

structures, caractère archaïque, inadaptation aux sciences modernes, etc. Cette attitude nous fait rappeler le point de vue de certains milieux de traducteurs français arabisants du XIX^e qui laissaient entendre que la langue arabe n'est pas en mesure d'exprimer des idées claires et précises. Mais il est important de souligner que le problème provient du traducteur et non du texte à traduire. Ce phénomène est confirmé par De Goguyer dans sa traduction de la *Alfiyyah d'Abn Mâlik* : « *Combien de traducteurs croient qu'ils ont acquis, par la simple pratique, toute la certitude à laquelle on peut prétendre dans leur art, et attribuent à ce qu'ils appellent le manque de précision de la langue arabe, l'incertitude dans laquelle il leur arrive de tomber au cours de leur travaux* ». ⁵ Il est aussi utile de souligner que la polysémie, la synonymie, l'inflation des termes, etc. ne sont pas propres à l'arabe mais concernent aussi les autres langues sources. La consultation d'un dictionnaire français de linguistique, celui de Larousse par exemple nous permet de constater que l'idéal recherché en terminologie est loin d'être atteint. Toutefois les critiques relatives au transfert terminologique ont à mon avis une bonne partie de justesse. Le déficit constaté dans les dictionnaires mène l'arabisant De Goguyer à dire que « *Les dictionnaires européens n'expliquent pas, ou expliquent de la façon la plus erronée, les termes techniques de la grammaire arabe.* »

⁵ DE GOGUYER A. : la *Alfiyyah d'Abn Mâlik*, Librairie du Liban, Beyrouth, 2^e éd., 1995, 28.

4. Transfert vers le français

L'analyse des traductions faites vers le français confirme l'existence des difficultés similaires rencontrées dans la traduction de la terminologie linguistique moderne vers l'arabe. Pour traduire les termes arabes les traducteurs puissent de la tradition gréco-latine qui permet une compréhension de cette tradition et une approche des liens de parenté, des ressemblances et des divergences entre les deux traditions. Cette solution risque d'appliquer à la tradition arabe des grilles que ne sont pas adéquates et de mener à la défiguration de la vision des grammairiens arabes. Il y a aussi le risque d'attribuer aux grammairiens arabes des analyses que ne sont pas les leurs. Pour illustrer cette situation je voudrais donner les exemples suivants :

Quel est l'équivalent du terme *harf* حرف en français?

Le choix « consonne » et « voyelle » proposé par Goguyer dans sa traduction de "ألفية ابن مالك" ne correspond pas à la division traditionnelle établie par les grammairiens arabes entre *harf* حرف et *haraka* حركة .

La tradition grammaticale arabe continue d'analyser ces segments minimaux en:

Haraka: (voyelle brève, littéralement: Mouvement)

Harf: Le *harf* ne peut pas être l'équivalent de la consonne puisqu'il correspond dans l'analyse des grammairiens arabes à la consonne et à la partie consonantique de la voyelle longue considérée comme étant formée d'une voyelle brève et d'une consonne:

su:rat-un ^{صُورَةٌ}

ka:tib-un ^{كَاتِبٌ}.

La Traduction des termes grammaticaux de l'Arabe vers le Français

De Sacy choisit dans sa '*Grammaire arabe* «
déclinaison » pour le terme 'icrâb / إعراب. Il souligne:

« *Le mot 'icrâb que je rends par déclinaison* »
(1,395).

Ce rapprochement entre les deux termes ne doit, en aucun cas, aboutir à leur équivalence. Le 'icrâb est donc le changement apparent ou supposé de la voyelle finale d'un mot sous l'influence du régissant. Le terme 'icrâb s'applique aussi bien au verbe qu'au nom. Selon le dictionnaire de linguistique la déclinaison (Déclinaison: صرف الاسم; Décliner un mot : صرف كلمة; Conjuguer le verbe: صرف الفعل) peut s'appliquer aux noms et aux prénoms mais pas aux verbes.

Le terme flexion qui inclut les termes déclinaison et conjugaison) est trop général pour pouvoir correspondre à 'icrâb إعراب. Il consiste à:

Pourvoir les racines (verbales, nominales, etc.) ou d'affixe; ceux-ci expriment les fonctions syntaxiques, les catégories grammaticales du nombre, du genre, de la personne, ou de la catégorie sémantique, etc.

Le terme *icrâb* d'un verbe en arabe ne correspond en rien à sa conjugaison.

Conclusion

Une traduction fidèle ne consiste pas vraiment à élaborer, en priorité, un index terminologique afin de remplacer chacun des termes de la langue source par un autre équivalent dans l'autre langue.

Le passage par des étapes intermédiaires : définitions, explications, paraphrases, notes de bas de la page, etc. me paraît indispensable si on veut fournir une traduction lisible qui cherche à réaliser le premier objectif de tout auteur, celui de communiquer.

La Traduction des termes grammaticaux de l'Arabe vers le Français

La traduction de la terminologie devrait, me semble-t-il, consister souvent à paraphraser en attendant que l'usage fixe, petit à petit, une nouvelle terminologie, si jamais cet usage arrive à la fixer.

La lourde tâche de traduire incombe donc au spécialiste du domaine. C'est lui qui est le mieux placé pour traduire.

Compte tenu de la problématique abordée dans le cadre de cette analyse et relative au phénomène de la traduction des termes arabes vers le français Il me semble qu'il appartient aux arabisants français et grammairiens arabes d'approfondir leurs recherches dans le domaine de la relation entre l'héritage arabe classique et les sciences modernes car la création néologique ne devrait pas rester l'alternative dominante. Il serait aussi prudent de tenter de trouver des voies et moyens visant à uniformiser la terminologie arabe en diffusant à titre d'exemple des dictionnaires traditionnels et électroniques online unifiés à actualiser régulièrement afin qu'ils puissent tenir le pas avec l'évolution des sciences et des techniques Par la pratique consciente de la terminologie l'arabe pourrait reconquérir son statut de langue scientifique et technique.

Références

- DE GOGUYER (1995) *la Alfiyyah d'Abn Mâlik*, 2^e éd., Librairie du Liban, Beyrouth.
- ESBER Nabil (1995) *La terminologie de la linguistique : problèmes de traduction, français-arabe*, thèse de doctorat, Université Lyon 3.
- HAMZÉ Hassan (2001) *La traduction de la terminologie grammaticale arabe vers le français.*- In : André Clas/Henri Awaiss/Jarjoura Hardane (édi.) *L'éloge de la différence : La voix de l'autre.*- Imprimerie de l'Indépendant, Château-Gontier/France.
- KOULOUGHLI D. (1989) *L'analyse linguistique dans la tradition arabe*, in : Sylvain Auroux (ed.) : *Histoire des idées linguistiques*. Mardaga, Bruxelles.
- MEJRI Salah (2003) *Traduction linguistique : problème terminologique ou construction conceptuelle ?* - Maisonneuve et Larose, Paris.
- ODEH A. (1998) *La traduction de la linguistique du français en arabe, l'arabisation du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, thèse de doctorat, Université Lyon 2.
- SEDDIKI Aoussine (2002) *Semantische Äquivalenzprobleme bei der Übersetzung arabischer Texte ins Deutsche.*- In: Akten der ersten internationalen Begegnung 'Übersetzung, linguistische Strukturen und Sinnherstellung', Revue *Traduction et Langues* N° 1/2002, Laboratoire Traduction et Méthodologie TRADTEC . Oran, Algérie.
- SEDDIKI Aoussine (2001) *La traduction entre la culture et le dictionnaire.*- In : – L'éloge de la différence: la voix de l'autre.- Actes des VI^{ème} Journées scientifiques du Réseau Thématique *Lexicologie Terminologie Traduction.*- Beyrouth, Liban. Château-Gontier / France.